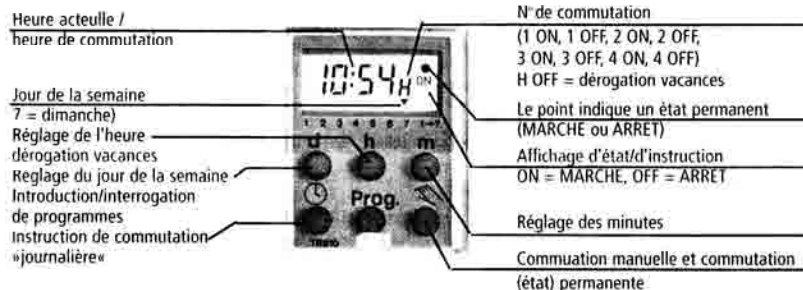


theben

Mode d'emploi

Interrupteur horaire digital TR 610 – n° 610 0 000



Branchement Electrique: Le branchement et le montage d'appareils électriques ne peuvent être effectués que par des électriciens qualifiés. Toute modification ou intervention faite sur l'appareil provoque l'annulation de la garantie. Les prescriptions nationales et les prescriptions concernant la sécurité dans votre pays sont à respecter.

Attention: malgré les protections internes, des champs inductifs importants sont susceptibles de perturber le fonctionnement de l'horloge à microprocesseur. Ces influences peuvent être supprimées en prenant, lors de l'installation, les précautions suivantes:

- éviter le montage de l'horloge à proximité d'utilisations inductives
- prévoir l'alimentation séparée de l'horloge, éventuellement avec filtre-réseau
- Déparasiter les utilisations inductives (varistors ou circuits RC)

Après élimination des causes de perturbation, opérer un reset de l'horloge.

Mise en service

Après mise sous tension, appuyer simultanément sur les touches «d» + «¹» + «m» + «²» = reset = annulation générale.

1-7 Capacité de mémoire

L'interrupteur horaire TR 610 permet deux types de programmation soit:

- 1) Un programme journalier que se répètera tous les jours de la semaine. Il sera ainsi possible de programmer 6 fonctions ON et 6 fonctions OFF par jour, identiques chaque jour de la semaine.
- ou: 2) Un programme hebdomadaire par l'introduction en bloc des commutations ON et OFF. Il sera ainsi possible de programmer 4 fonctions ON et 4 fonctions OFF pouvant être réparties sur les 7 jours de la semaine.

Nota: le choix entre ces 2 types de programmation doit se faire au moment de la mise à l'heure.

Réglage de l'heure actuelle:

- 1) Programme journalier: tout en maintenant la touche «¹» enfoncée, inscrire l'heure du moment à l'aide des touches «h» et «m». Relâcher la touche «¹». L'heure défile.
- 2) Programme hebdomadaire: maintenir appuyée la touche «¹» pendant tout le processus de réglage. A l'aide de la touche «d», placer le curseur ▼ de l'affichage sur le jour actuel de la semaine (1 = lundi, 2 = mardi...). Régler ensuite l'heure du moment par les touches «h» et «m». Relâcher la touche «¹», l'heure défile.

Réglage des heures de commutations:

1) Programme hebdomadaire: Appuyer sur la touche «Prog» et ensuite sur la touche «d». Sur l'affichage, la flèche ▼ se trouve sur 1 = lundi, et clignote. Si le lundi doit recevoir une instruction, valider ce jour en appuyant sur la touche «¹». La flèche ▼ se fixe. Appuyer de nouveau sur «d» pour passer au 2 = mardi, et valider ce jour par la touche «¹» si l'instruction de ce jour est identique au lundi. Si non, passer ce jour en appuyant de nouveau sur «d».

Ex: Pour un programme identique du lundi au vendredi, on validera

▼▼▼▼▼
1 2 3 4 5 6 7 - Les jours 6 = samedi, et 7 = dimanche, pourront être programmés différemment.

Commutation Marche (ON):

A droite de l'affichage, il y a l'ON = première commutation Marche. On introduit l'heure de marche par les touches «h» et «m». La mise en mémoire de la commutation s'effectue en appuyant sur la touche «Prog».

Commutation Arrêt (OFF):

Apparaît alors l'OFF à droite de l'affichage = première commutation Arrêt. On introduit l'heure d'arrêt par les touches «h» et «m». Puis, mise en mémoire en appuyant sur «Prog». Procéder de même pour 2 ON, 2 OFF - 3 ON, 3 OFF - 4 ON, 4 OFF - Une fois l'introduction de programme terminée, appuyer sur la touche «¹». Le contact se place dans la position voulue par le programme.

2) Programme journalier:

La programmation sera identique à celle du programme hebdomadaire, mais sans la validation des jours de la semaine. Il sera possible de faire 6 commutations Marche, et 6 commutations Arrêt par jour, qui se répèteront tous les jours de la semaine. Le programme journalier sera visualisé par une ▼ au-dessus de «1» → 7 dans l'affichage.

1...45

Dérogation vacances:

La dérogation vacances permet une mise sur «arrêt» du contact pour une durée réglable de 1 à 45 jours. Réglage: tout en maintenant enfoncée la touche «h», appuyer successivement sur la touche «¹» pour afficher le nombre de jours de dérogation désiré. La dérogation vacances débutera à minuit du jour de son réglage, et sera, à partir de là, visualisée par «H OFF» dans l'affichage. Interrogation - Modification - Annulation: en appuyant sur la touche «h», on peut lire le nombre de jours programmés ou restant de la dérogation vacances. Tout en maintenant la touche «h» enfoncée, on peut, par la touche «¹» augmenter ou remettre à zéro le nombre de jours de la dérogation vacances.

Nota: La commande ON-OFF permanente a priorité sur la dérogation vacances.

?

Interrogation:

Relire les heures de commutations Marche/Arrêt les unes après les autres au moyen de la touche «Prog». Après l'interrogation, appuyer sur la touche «¹».

Prog

Modification ou Annulation:

Appeler la commutation par les touches «Prog» et «d», et la modifier par les touches «h» et «m». Pour annuler la commutation, appuyer simultanément sur les touches «h» et «m».

Hand

Commande manuelle (Anticipation):

La touche «¹» permet une mise en Marche ou Arrêt en dehors du programme, sans modifier celui-ci. L'instruction de programme contraire suivante met fin à la commande d'anticipation.

Hand

Commande permanente:

En appuyant simultanément sur les touches «¹» + «m», on peut obtenir Marche permanente = ON dans l'affichage. Arrêt permanent = OFF dans l'affichage. Automatique = ON/OFF dans l'affichage (sans le point noir).

± 1h

Passage à l'heure d'été:

+ 1 h = appuyer simultanément sur les touches «d» + «h».

Passage à l'heure d'hiver:

- 1 h = appuyer simultanément sur les touches «d» + «m».

Données Techniques:

Tension d'alimentation:	230 V, ± 10 %
Fréquence:	45 - 60 Hz
Consommation:	environ. 8.5 VA
Base de temps:	Quartz
Pouvoir de coupure:	16 A, 250 V-, cos φ = 1 10 A, 250 V-, cos φ = 0,6 8/12

Pas de programme:

Minimum entre 2 commutations:	1 minute
Précision de commutation:	à la seconde
Précision de marche:	≤ ± 1 sec. / 24 h à 20° C
Réserve de marche:	environ 250 h à 20° C
Température admissible:	- 10° C à + 50° C (- 10T50)
Classe de protection:	II suivant EN 60335-1
Mode de protection:	IP 20, suivant EN 60529

Les interrupteurs horaires sont conformes aux directives européennes 73/23/CEE (directives basse tension) et 89/336/CEE (directives CEM). S'il font partie d'une installation comportant d'autres appareils, il faut veiller à ce que l'ensemble de l'installation ne génère aucune perturbation électromagnétique.

Service apres vente:

F THEBEN S.A.R.L, Zone Industrielle des Vignes, 32 - 38 Rue Bernard, 93012 Bobigny cédex.
Tel. 01/48447171, Fax. 48445761

B TEMPOLEC S.A./N.V, Route de Biesme 49. B-6530 Thuin. Tel. (071) 59.00.39. 59.90.06. Fax. (071) 59 01 61

Attention: Considérer toutes autres tensions spéciales marquées sur l'appareil.

